



Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS)

Plan d'activités annuel 2008-2009

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
1.0 INTRODUCTION.....	3
1.1 Cadre du plan d'activités 2008-2009.....	4
1.2 Vision, mission et principes directeurs de l'ACMTS	5
2.0 PROGRAMMES ET SERVICES DE L'ACMTS	7
2.1 Programmes	7
2.2 Synergie entre les programmes.....	10
2.3 Capacités internes et externes	10
2.4 Collaborations et partenariats	10
3.0 PLANIFICATION DES PROGRAMMES.....	12
3.1 Programme d'Évaluation des technologies de la santé	12
3.2 Programme commun d'évaluation des médicaments	13
3.3 Service canadien d'utilisation et de prescription optimales des médicaments	14
3.4 Direction des Communications et échange des connaissances.....	16
3.5 Gestion de l'entreprise.....	16

1.0 INTRODUCTION

VUE D'ENSEMBLE

Alignée et prête à satisfaire les besoins des décideurs de la santé – aujourd'hui comme demain

Les décideurs de la santé œuvrent dans un contexte de plus en plus complexe. Rester à l'affût des changements technologiques constants n'est pas chose aisée. Même si l'information est de plus en plus abondante, il n'en reste pas moins essentiel de cerner des sources d'information fiable qui répondront aux besoins précis des décideurs. L'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMETS) est un intervenant incontournable dans cette quête d'information fiable à l'appui des décideurs qui s'efforcent de répondre à ces exigences. Les produits et services de l'ACMETS répondent et s'alignent constamment aux besoins des administrations en matière d'information impartiale, de haute qualité, fondée sur des données probantes, sur les médicaments, les vaccins, les appareils, les actes médicaux, les interventions chirurgicales, les équipements, les matériels et les systèmes de soins de santé. L'ACMETS travaille sans relâche auprès des décideurs pour faire en sorte que ses réalisations tiennent compte de leurs efforts et les appuient dans l'obtention des meilleurs résultats possibles tant pour le patient que pour le système de soins de santé. S'adaptant au rythme de l'évolution du système de soins de santé canadien, l'ACMETS continue d'élargir et d'améliorer la gamme de ses services et produits. Le plan d'activités quinquennal 2006–2011 de l'Agence, approuvé par la Conférence des sous-ministres (CSM) en octobre 2005, renferme les sept objectifs stratégiques suivants :

- Offrir le PCEM, le programme d'ETS et le SCPUOM.
- Faire en sorte que les produits et services de l'ACMETS soient pertinents et adaptés aux besoins des intervenants.
- Faciliter la diffusion et l'adoption des produits, des services et des processus de l'ACMETS et de ses partenaires.
- Investir dans la capacité de recherche pancanadienne et y collaborer pour favoriser la prestation de ses programmes.
- Appuyer la mise en œuvre de la STS 1.0.
- Assurer la transition de l'OCCETS à l'ACMETS.
- Gérer l'évolution et la croissance au sein de l'ACMETS.

L'Agence a élaboré son plan d'activités 2008–2009 dans l'intention d'atteindre trois objectifs principaux :

- Continuer d'offrir aux intervenants et aux clients toute la gamme de produits et services de qualité conformément à son mandat et à son orientation stratégique.
- Au 1^{er} avril 2008, l'ACMETS débutera sa première année d'une nouvelle entente de financement quinquennale avec Santé Canada (SC). SC a indiqué sa volonté d'une plus grande contribution financière de la part de ses partenaires provinciaux et territoriaux aux opérations de l'ACMETS. Elle a également exprimé son vif intérêt pour que l'ACMETS soit positionnée en vue de démontrer l'optimisation de ses ressources et de fournir preuve de

la mise en application et de l'utilisation de ses produits et services de manière systématisée par les administrations.

- L'ACMTS a identifié de nouvelles initiatives et améliorations à l'appui du plan d'activités quinquennal 2006–2011 qui prennent en compte la rétroaction fournie à l'ACMTS lors des 12 derniers mois dans le cadre de l'examen effectué par EKOS, des intervenants (grâce aux agents de liaison), du Conseil d'administration et des comités de l'ACMTS, et de son dialogue permanent avec les organisations de la santé affiliées. L'ACMTS devra sans cesse démontrer à ses membres qu'elle permet le meilleur rapport qualité-prix possible afin d'octroyer un plus important soutien financier à long terme pour mettre en œuvre ces nouvelles initiatives dans l'année à venir.

1.1 Cadre du plan d'activités 2008-2009

En octobre 2005, la Conférence des sous-ministres (CSM) a donné son aval au Plan d'activités quinquennal 2006–2011 de l'ACMTS. De niveau moyen, ce plan directeur délimite la voie qu'empruntera l'ACMTS pour remplir son mandat. Par sa portée, le plan couvre les principales initiatives nécessaires pour :

- achever la transition de l'ACMTS à son nouveau rôle en tant qu'agence canadienne des technologies de la santé ;
- appuyer la mise en application de la STS 1.0 n en vue de renforcer une méthode intégrée et efficace pour la gestion des technologies de la santé ;
- offrir et améliorer ses trois programmes principaux, soit l'Évaluation des technologies de la santé (ETS), le Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM) et le Service canadien de prescription et d'utilisation optimales des médicaments (SCPUOM) ;
- augmenter la mise en application et l'utilisation des produits de l'ACMTS.

Désormais à mi-chemin du plan d'activités quinquennal, le Plan d'activités annuel 2008-2009 de l'ACMTS continuera sur la lancée des initiatives des dernières années, tout en admettant que, vu les ressources financières disponibles, il sera difficile d'exécuter toutes les initiatives élargies prévues à l'origine dans le plan quinquennal.

EKOS Research Associates Inc. a mené un examen indépendant de l'ACMTS en 2007.

L'examen a conclu que l'ACMTS a atteint ses objectifs stratégiques pour la période considérée. C'est une reconnaissance claire du progrès réalisé par l'ACMTS dans la réalisation de son plan d'activités. Les recommandations issues de cet examen ont principalement focalisé sur les efforts d'amélioration continue avec certaines nouvelles recommandations au sujet des activités d'évaluation futures. Ces recommandations ont été prises en compte lors de l'élaboration du Plan d'activités annuel 2008-2009.

L'ACMTS a soigneusement évalué ses capacités et identifié de nombreuses occasions pour encore mieux aligner ses programmes et services aux besoins des administrations, tout en faisant le meilleur usage possible des ressources disponibles. Une analyse des conclusions de l'examen d'EKOS, de la rétroaction continue des intervenants et des objectifs généraux du plan d'activités quinquennal a été effectuée. Grâce aux résultats de cette analyse, l'élaboration du Plan d'activités annuel 2008-2009 a focalisé sur la réalisation d'initiatives clés, qui selon l'ACMTS, revêtissent la plus grande importance aux yeux de ses intervenants, prennent en compte la rétroaction des administrations et sont à la mesure de ses ressources.

Depuis la ratification du plan quinquennal, la CSM a approuvé l'expansion du PCEM. En 2007, le PCEM a élargi ses activités au-delà de son mandat original, qui limitait ses évaluations aux médicaments nouveaux, pour inclure de nouvelles indications de médicaments connus. De plus grandes initiatives de transparence ont également été lancées. D'autres solutions d'élargissement du PCEM sont tributaires de l'évolution de la Stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques.

Tel que prévu dans le plan quinquennal, l'ACMTS devrait atteindre son « état stationnaire » avec l'ensemble de ses programmes atteignant un stade développement plus avancé. Le programme d'ETS, le plus évolué de ses programmes, fera l'objet des changements et des efforts de revalorisation les plus importants en 2008-2009 grâce à la réorganisation de ses opérations pour répondre à la demande d'une gamme plus étendue de produits, des évaluations plus rapides et d'une réduction du nombre d'évaluations étendues des technologies de la santé. En revanche, il y aura peu de changements importants au SCPUOM étant donné l'expérience limitée de ce programme. Les premières indications laissent penser que les outils du SCPUOM ont été bien reçus et devraient influencer sur les pratiques de prescription.

Avec la mise en place de la direction des Communications et échange des connaissances (CEC) en 2006, les activités de transfert des connaissances ont évolué et le programme des agents de liaison a été mis en valeur comme élément clé du réseau d'échange du savoir de l'ACMTS. Il est important de prolonger les efforts de l'ACMTS en vue de promouvoir ses produits et services et d'appuyer les initiatives qui inciteront leur la mise en application et utilisation par le système de soins de santé.

L'ACMTS collabore étroitement avec le Forum sur les politiques et l'Échange dans le but de multiplier les occasions de dépasser l'échange d'informations et d'élaborer des initiatives de politiques conjointes. Bien que le progrès ait été moins rapide qu'initialement prévu dans le plan d'activités 2006-2001 en raison du moindre financement accordé à la mise en œuvre des mécanismes de la STS, le Forum sur les politiques et l'Échange sont toujours en voie d'avancement.

1.2 Vision, mission et principes directeurs de l'ACMTS

La vision, la mission et les principes directeurs de l'ACMTS demeurent inchangés. Ils demeurent pertinents au vu de l'orientation actuelle de l'ACMTS. L'Agence réitère son engagement d'aligner ses services pour répondre aux besoins évolutifs du système de soins de santé canadien et soutenir ses intervenants.

Vision de l'ACMTS

La vision de l'ACMTS consiste à faciliter l'utilisation appropriée et efficace des technologies de la santé¹ par les systèmes de soins de santé au Canada.

SharmaineO 9/5/07 3:57 PM

Deleted:

Your User Name 6/6/07 3:21 PM

Formatted: French Canadian, Superscript

¹Les technologies de la santé recouvrent ici les médicaments (y compris les vaccins), les appareils médicaux, les actes médicaux, les interventions chirurgicales et les systèmes de santé (comme la Télésanté), utilisés pour préserver, rétablir ou promouvoir la santé.

Mission de l'ACMTS

La mission de l'ACMTS est d'offrir aux décideurs de l'information actuelle, pertinente, et rigoureuse, fondée sur des données probantes, afin d'éclairer la prise de décisions.

Principes directeurs

Pour remplir sa mission, l'ACMTS a établi les principes directeurs suivants :

- appuyer les structures et les programmes actuels au Canada, et en tirer parti ;
- tirer parti des investissements FPT dans la recherche et l'évaluation, et les coordonner, dans une optique d'optimisation des ressources ;
- promouvoir la prise de décision reposant sur l'évaluation des technologies de la santé coordonnée, objective et fondée sur des données probantes ;
- maintenir son engagement d'investir dans la capacité externe (« à l'ACMTS ») au Canada ;
- offrir aux provinces et aux territoires les structures et les processus transparents et englobants nécessaires à l'échange d'information ;
- tirer parti des réseaux actuels de producteurs et d'utilisateurs d'évaluations des technologies de la santé, et voir à leur expansion, et en coordonner les activités afin d'optimiser la capacité et les ressources, et éliminer ou réduire le dédoublement des tâches.

SharmaineO 9/5/07 3:57 PM

Formatted: Indent: Left: 1.27 cm,
Hanging: 0.63 cm, Bulleted + Level: 1 +
Aligned at: 0 cm + Tab after: 0.51 cm +
Indent at: 0.51 cm, Tabs: 1.27 cm, List

SharmaineO 9/5/07 3:57 PM

Deleted:

Pierres angulaires

Voici les pierres angulaires de la réussite de l'ACMTS :

- *L'impartialité* : L'ACMTS est un organisme non gouvernemental, non lié aux décideurs, caractérisé par une structure de fonctionnement impartial.
- *La pertinence* : En étroite collaboration avec les provinces et les territoires, l'ACMTS cerne et peaufine les sujets d'ETS les plus pertinents pour les intervenants, et en établit l'ordre de priorité. Cette collaboration sera renforcée maintenant que le mandat de l'Agence a été élargi à la formulation de recommandations ou de propositions de politique dans ses rapports d'ETS, les processus et les produits de chacun des programmes de l'ACMTS sont adaptés aux besoins ; ils sont conçus en fonction de la question ou de la technologie à l'étude en vue d'offrir une gamme de produits selon divers délais de livraison.
- *La facilitation et la collaboration* : L'ACMTS œuvre de concert avec les ministères de la Santé et les régies régionales de la santé du pays, des organisations d'ETS provinciales et internationales, des cliniciens et des organismes de recherche canadiens. Le Programme des agents de liaison vient consolider ces liens par ses interactions avec les provinces et les territoires.
- *La qualité* : Le souci de la qualité est l'un des éléments primordiaux de la réussite et de l'expansion de l'ACMTS. Des méthodes rigoureuses et des processus de révision par des pairs favorisent l'atteinte de cet objectif de qualité. L'Agence consulte périodiquement des cliniciens experts et des spécialistes de la méthodologie, et son expertise dans ce domaine croît sans cesse de même que les ressources externes.
- *Le soutien des intervenants* : Offrir un appui indéfectible aux intervenants est garant de la réussite à long terme de l'ACMTS. Celle-ci leur propose à intervalles réguliers des ateliers, des programmes éducatifs et des séances d'information pour faciliter l'utilisation de ses produits et services. Les initiatives de transfert des connaissances et de communication, tout comme le Programme des agents de liaison, facilitent l'accès aux produits de l'ACMTS.

2.0 PROGRAMMES ET SERVICES DE L'ACMTS

2.1 Programmes

Dans une perspective pancanadienne, l'ACMTS sensibilise les décideurs sur les questions et les priorités communes en matière de technologies de la santé. Par ses trois programmes principaux, elle favorise l'adoption et l'utilisation de l'information sur les technologies de la santé du début à la fin du cycle de diffusion des technologies, de leur émergence (analyse prospective) à leur obsolescence, en passant par leur mise en marché et leur diffusion (ETS et PCEM), sans compter la promotion des pratiques optimales (SCPUOM).

Voici les trois programmes de l'ACMTS :

Le Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM) s'occupe de l'évaluation des données probantes cliniques et des données pharmaco-économiques relatives aux nouveaux médicaments et aux médicaments connus avec de nouvelles indications et fournit des recommandations relatives aux listes de médicaments couverts aux 18 régimes d'assurance-médicaments fédéraux, provinciaux et territoriaux participants. Les recommandations se basent sur des critères établis et sont formulées par le Comité consultatif canadien d'expertise sur les médicaments (CCCEM). Les voici :

- l'innocuité, l'efficacité et l'efficience du médicament par rapport aux solutions de rechange ;
- les avantages et les inconvénients thérapeutiques par rapport au traitement standard actuel ;
- la rentabilité en comparaison au traitement standard actuel.

Le statut actuel des examens de médicaments du PCEM, les recommandations ainsi que les motifs des recommandations sont accessibles par le public sur le site Web de l'ACMTS.

La procédure, qui prend 19 à 25 semaines entre la présentation du médicament et la recommandation, réduit les chevauchements, fait le meilleur usage possible des ressources et des compétences limitées et assure une égalité d'accès au même niveau élevé de données probantes et de conseils à tous les régimes participants.

Présenter un médicament au PCEM signifie une présentation pour couverture par tous les régimes participants. Tandis que les présentations sont habituellement effectuées par le fabricant de médicament, les régimes d'assurance-médicaments peuvent également initier une présentation au PCEM. L'homologation d'un médicament par Santé Canada est obligatoire avant sa présentation au PCEM.

La prise de décisions relatives à la couverture par les formulaires est assurée par chaque régime d'assurance-santé participant et se fonde sur les recommandations du PCEM, les mandats particuliers de chaque régime ainsi que sur les priorités et ressources de l'administration concernée. Dans la pratique, les décisions prises par ces régimes sont conformes aux recommandations du PCEM dans environ 95 % des cas.

Le Service canadien d'utilisation et de prescription optimales des médicaments (SCPUOM) a été lancé en 2004 en tant que le troisième programme principal de l'ACMTS. En association avec les ministères de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux, le SCPUOM s'occupe de l'identification et de la promotion de la pharmacothérapie optimale. Il fournit des recommandations fondées sur des données probantes ainsi que des outils et des services en vue de préconiser l'utilisation des informations fondées sur des données probantes sur l'efficacité clinique et la rentabilité des médicaments dans leur la prise de décisions par les prestataires de soins de santé et les consommateurs.

En offrant des stratégies, des outils et des services pour encourager la pharmacothérapie optimale, le SCPUOM participe à l'amélioration de l'état de santé de la population et à une meilleure allocation des ressources financières limitées en soins de santé.

Le SCPUOM est la première initiative pancanadienne destinée au soutien de la pharmacothérapie optimale et il est l'un des seuls programmes de ce genre au monde.

L'Évaluation des technologies de la santé – Le programme d'ETS englobe trois services principaux :

- **L'Évaluation des technologies de la santé** fournit des évaluations approfondies sur des sujets de grand intérêt aux administrations de l'ACMTS. Les ETS examinent l'efficacité clinique, le rapport coût-efficacité et les implications plus larges des technologies de la santé telles que les effets budgétaires, organisationnels, sociétaux, éthiques et politiques. Ces évaluations étudient les quatre questions suivantes :

- ◆ Quelles sont les conséquences de cette technologie médicale sur la santé des Canadiens ?
 - ◆ Comment est-ce qu'elle se compare aux solutions de rechange ?
 - ◆ Y-a-t-il un bon rapport qualité-prix ?
 - ◆ Y-a-t-il d'autres implications au niveau des services de santé qu'il faut prendre en considération ?
- **Le Service d'information sur les technologies de la santé (SITS)** offre aux décideurs de la santé un accès rapide aux informations sur l'évaluation des technologies de la santé pour appuyer la prise de décisions en matière des politiques ou de la couverture. L'information, fondée sur les meilleures données probantes disponibles, est fournie dans une période allant de 24 heures à 30 journées ouvrables, selon le besoin, l'urgence de la demande et le niveau de réponse requis pour appuyer la décision.
 - **L'Analyse prospective et les technologies de la santé en émergence** évaluent les technologies aux stades précoces de leurs cycles de vie afin d'informer les décideurs des technologies susceptibles d'avoir des répercussions sur la prestation des soins de santé au Canada. Ce service aide les décideurs à anticiper, à planifier et à gérer le lancement et la diffusion de nouvelles technologies.

Le programme d'ETS adapte ses rapports et produits informatifs pour soutenir et renseigner les décideurs sur les politiques et les achats sanitaires, la gestion des services et la pratique clinique. Jouissant d'une grande renommée au Canada et à l'étranger pour sa rigueur et son leadership sur le plan de la méthodologie de l'ETS et du développement de produits et services, le programme d'ETS collabore étroitement avec d'autres organisations d'ETS au Canada. Grâce à l'Échange, aux Partenaires dans l'évaluation des technologies de la santé (PETS) et aux contrats avec des organisations scolaires et des organismes de recherche, le programme poursuit l'élaboration de rapports d'ETS, tout en renforçant les capacités en ETS au pays et en facilitant l'adoption de l'information fondée sur des données probantes par les décideurs.

Communications et échange des connaissances – la direction des Communications et échange des connaissances (CEC) est une ressource de gestion du savoir qui renforce l'objectif général de l'ACMTS d'accroître la sensibilisation, la diffusion et l'utilisation des produits et services de l'Agence auprès des administrations. Cette direction englobe les quatre domaines d'expertise suivants : Programme des agents de liaison, Transfert des connaissances, Communications et production, et Partenariats et initiatives stratégiques.

- **Le Programme des agents de liaison** a été lancé en 2004 pour faciliter le dialogue entre l'ACMTS et les décideurs au sein des administrations participantes et pour soutenir les décideurs dans la diffusion et l'utilisation des informations de l'ACMTS lors de la prise de décisions et la pratique. Il y a un agent de liaison dans chaque administration participante qui collabore étroitement avec les intervenants et les utilisateurs.
- **Le Transfert des connaissances** élabore des produits et des initiatives en vue d'optimiser la distribution, la diffusion et l'utilisation des produits de l'ACMTS.

Services généraux – la direction des Services généraux (SG) offre les services professionnels et de gestion qui sont primordiaux au fonctionnement efficace de l'ACMTS. Ces services comprennent les Ressources humaines, les Finances et administration, la Gestion de l'information (GI) et les Technologies de l'information (TI).

2.2 Synergie entre les programmes

Le regroupement de ces programmes sous l'égide de l'ACMTS non seulement accroît l'efficacité, mais est également source de synergie dans la sensibilisation sur les problèmes et les priorités, l'intégration de programmes soutenue par une gestion centralisée, des structures de gouvernance et de direction communes et le partage de ressources humaines diversifiées, notamment des professionnels, des chercheurs, des gestionnaires et du personnel de bureau. En chapeautant la planification et la gestion, l'ACMTS veille à ce que ces trois programmes travaillent ensemble ; chacun bénéficie des autres, et il n'y a pas de chevauchement des tâches.

2.3 Capacités internes et externes

L'ACMTS fait sienne les principes de la coordination et de la collaboration pour favoriser la capacité de recherche pancanadienne, y investir et en tirer parti, dans un souci d'efficacité optimale pour répondre aux besoins en matière d'information sur les technologies de la santé. À cet égard, ses investissements externes représentent environ 20 % du budget annuel total. En plus des quelques 250 spécialistes à qui l'ACMTS fait appel pour agrémenter le travail de ces équipes de recherche internes, l'Agence fait appel aux services de deux centres de Partenaires en évaluation des technologies de la santé (PETS) qui produisent une gamme de rapports à la demande de l'Agence. Ce type d'entente contractuelle confirme la détermination sans faille de l'ACMTS de mettre en valeur la capacité de recherche au Canada. La mise en place d'un troisième PETS est actuellement à l'étude.

La capacité de l'ACMTS à s'adapter et à se modifier a joué un rôle primordial dans sa réussite à ce jour. L'organisation est bien positionnée pour poursuivre la réalisation de son mandat. Elle est prête pour pouvoir s'attaquer à certaines améliorations progressives au niveau de ses programmes et services étant donné que sa dotation en personnel est pratiquement à pleine capacité, qu'il y a déjà un certain nombre de produits et services nouveaux en place et qu'un examen indépendant a conclu que l'ACMTS a atteint ses objectifs stratégiques pour les quatre derniers ans et que ses programmes répondent aux besoins des administrations.

Organisation fondée sur le savoir, l'ACMTS n'a ménagé ni son temps ni ses efforts pour se constituer une équipe hautement qualifiée afin d'être en mesure de remplir son mandat. Forts des connaissances acquises au contact d'experts externes, de partenaires canadiens et étrangers, des comités consultatifs provinciaux et territoriaux et des conseils consultatifs d'expertise, les employés de l'ACMTS forment collectivement un « centre d'excellence » pancanadien de grande réputation.

2.4 Collaborations et partenariats

Réputée en tant que chef de file dans son domaine d'expertise, l'ACMTS est fréquemment sollicitée par d'autres organismes d'évaluation des technologies de la santé désireux d'en savoir davantage sur sa structure de prestation des services et de développement de

produits. C'est ainsi que l'ACMTS conjugue ses efforts avec ceux de plus de 50 organisations au pays et plus de 15 organisations ailleurs dans le monde. L'Agence s'associe à de la recherche méthodologique collective et veille à la gestion du savoir de concert avec ses partenaires, sans compter l'échange d'information et le réseautage permanents.

Your User Name 6/6/07 3:21 PM

Formatted: French Canadian

3.0 PLANIFICATION DES PROGRAMMES

3.1 Programme d'Évaluation des technologies de la santé

Le programme d'ETS réagit au changement de la demande de ses produits et services de la part de ses intervenants. Cette évolution nécessitera une plus forte production générale de ce programme ainsi qu'une réorganisation qui permettra de répondre efficacement à cette nouvelle gamme de produits et services. Cette nécessité de changement est corroborée par l'examen effectué par EKOS. La direction mettra fin au Programme de subventions pour le renforcement des capacités en ETS, à la subvention accordée au Canadian Cochrane Centre et à la subvention accordée pour la génétique aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). La direction voit ici l'occasion d'accroître ses investissements dans le renforcement des capacités en ETS en augmentant le nombre de ses Partenaires dans l'évaluation des technologies de la santé (PETS) ainsi que le volume de travail entrepris par ces derniers.

Le Forum sur les politiques et l'Échange poursuivent leurs chemins et pour pouvoir bien en tirer profit, la direction de ce programme doit identifier des initiatives particulières de politique conjointe avant de fournir les outils nécessaires au soutien de leur mise en application.

Initiatives/réalisations principales - ETS	Résultats																
<p>Fournir une gamme de produits et services d'ETS afin d'appuyer la prise de décisions en matière de technologies de la santé par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.</p> <p>La gamme des produits d'ETS prendra en compte les besoins et les priorités évolutifs des collectivités desservies par ce programme et réagira entièrement à la demande des clients.</p> <p>Voici la production de base prévue du programme d'ETS :</p> <table border="1" data-bbox="131 1136 435 1476"> <tr> <td>SITS Niveau 1</td> <td>250</td> </tr> <tr> <td>SITS Niveau 1.5</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td>SITS Niveau 2</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>SITS Niveau 3</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>SITS Niveau 4</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>Rapports d'ETS</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>Aperçus d'ETS</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>Nbre total de produits:</td> <td>380</td> </tr> </table>	SITS Niveau 1	250	SITS Niveau 1.5	50	SITS Niveau 2	25	SITS Niveau 3	10	SITS Niveau 4	15	Rapports d'ETS	15	Aperçus d'ETS	15	Nbre total de produits:	380	<p>Aucun changement aux volumes de sortie du programme d'ETS, mais on prévoit une réorientation de la demande de produits de la part de la communauté de santé. Le programme d'ETS devrait livrer 15 rapports d'ETS complets en 2008-2009, dont deux tiers qui sont déjà en cours.</p> <p>Le SITS réagira à une plus forte demande de ses produits et prévoit une réorientation de la demande de la gamme de produits fournis. Cette évolution traduira par de plus grands besoins en financement pour le programme d'ETS afin d'éviter une accumulation de demandes et des délais de livraison plus longs.</p> <p>Le service d'analyse prospective tel qu'il est à l'heure actuelle n'existera plus. Néanmoins, une approche modifiée sera mise en application. Un résumé d'informations sur les technologies en émergence à partir des informations d'Euroscan sera distribué par voie électronique.</p> <p>Les travaux sur la méthodologie seront reportés jusqu'en 2009-2010 avec deux</p>
SITS Niveau 1	250																
SITS Niveau 1.5	50																
SITS Niveau 2	25																
SITS Niveau 3	10																
SITS Niveau 4	15																
Rapports d'ETS	15																
Aperçus d'ETS	15																
Nbre total de produits:	380																

Initiatives/réalisations principales - ETS	Résultats
	rapports de méthodologie en moins. Les « Lignes directrices de l'évaluation économique des technologies de la santé au Canada » de l'ACMTS ont été mises à jour en 2006.
Faire office de secrétariat pour un nombre de comités administratifs et spécialisés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le CCASS et le CCP – l'établissement des priorités de recherche de l'ACMTS ▪ le Forum sur les politiques – l'élaboration des initiatives de politique conjointe en technologies de la santé ▪ l'Échange - la partage d'informations et de méthodologies en vue d'améliorer la coordination des tâches et des ressources. 	Grâce à la réaffectation de fonds, deux réunions du Forum sur les politiques et de l'Échange ont été prévues en 2007-2008 afin de mettre ces comités sur pied et initier les travaux d'ETS. Cependant, pour faire avancer les initiatives conjointes, des fonds supplémentaires devront être engagés pour appuyer ces comités, leur secrétariat et un plus grand groupe d'experts. En l'absence de financement supplémentaire, il sera difficile pour l'ACMTS de respecter les recommandations de la Stratégie sur les technologies de la santé.
Encadrer le programme CSA-TSM pour le compte des administrations provinciales et territoriales.	L'activité d'encadrement assure que les produits du programme CSA-TSM s'alignent avec les priorités provinciales et territoriales.

3.2 Programme commun d'évaluation des médicaments

Le Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM) s'occupe de l'évaluation des données probantes cliniques et des données pharmaco-économiques relatives aux médicaments et fournit des recommandations concernant les listes de médicaments couverts par l'entremise du Comité consultatif canadien d'expertise sur les médicaments (CCCEM). Pendant les trois premières années de son activité, le PCEM n'a examiné que des nouveaux médicaments. Le rapport d'activité de la Stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques du juin 2006 a conseillé une plus grande expansion par étapes du PCEM en vue de couvrir des domaines tels que des nouvelles indications pour des médicaments connus et des analyses de classes de médicaments. Des fonds supplémentaires ont été accordés en 2007-2008 dans le but d'élargir le mandat du PCEM pour traiter des nouvelles indications de médicaments connus et de renforcer la transparence de la procédure du PCEM.

Initiatives/réalisations principales - PCEM	Résultats
Entreprendre des évaluations de médicaments et fournir des recommandations sur les listes de médicaments couverts (35 évaluations de médicaments, 3 demandes de conseils)	Achèvement des évaluations de médicaments et des recommandations fondées sur des données probantes aux régimes d'assurance-médicaments en temps utile.
Initiatives de transparence : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer des versions en langage clair des 	Une plus grande transparence de la procédure

Initiatives/réalisations principales - PCEM	Résultats
recommandations du CCCEM ainsi que des résumés des délibérations du CCCEM <ul style="list-style-type: none"> Élaborer des aperçus des études du PCEM 	du PCEM. Une meilleure compréhension du public des recommandations du CCCEM. Respect des recommandations issues de l'examen du PCEM.
Initiative de collaboration avec Santé Canada : <ul style="list-style-type: none"> entreprendre une ou deux évaluations avant l'avis de conformité (AC) de Santé Canada 	Facilitation des évaluations et des recommandations anticipées concernant les médicaments prioritaires ; l'échange/partage d'informations avec SC pour contribuer à l'efficacité des évaluations du PCEM et pour l'améliorer.
Initiative de collaboration internationale – Améliorer le partage d'informations et renforcer la transparence	Des plus grandes occasions de partage d'informations et d'idées quant aux défis associés à la procédure d'évaluation des médicaments et aux résultats ; réalisation des économies et des améliorations grâce aux expériences des autres pays.
Amélioration continue de la qualité de la procédure du PCEM	Augmentation de la qualité et de l'efficacité des évaluations du PCEM.

3.3 Service canadien d'utilisation et de prescription optimales des médicaments

Les produits et services proposés par le SCPUOM mènent à une meilleure prescription et utilisation des médicaments. Pour ses sujets désignés, le SCPUOM met au point des rapports, des recommandations et des outils pratiques fondés sur des données probantes afin d'appuyer la prise de décisions et améliorer l'état de santé des patients. La mise en application des recommandations et des outils associés au sujet des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) s'effectue et poursuivra en 2008-2009. D'ailleurs, des recommandations et des outils relatifs à la prise en charge du diabète, plus particulièrement aux les analogues de l'insuline à longue et à courte durée d'action, seront produits afin d'appuyer la prise de décisions dans ce domaine clé. Les produits du SCPUOM gagnent du terrain et leur visibilité augmente. Une meilleure prescription et utilisation des médicaments se fonde sur la modification des comportements. Le SCPUOM ne cessera de nouer et de développer les relations avec ses intervenants clés dans le but de s'allier pour renforcer la pharmacothérapie optimale chaque fois qu'il est possible.

Initiatives/réalisations principales - SCPUOM	Résultats
Mettre au point et fournir une gamme d'outils d'intervention relatifs aux projets sur les analogues de l'insuline à longue et à courte durée d'action. Les formateurs (en pharmacothérapie), les éducateurs permanents en médecine, les associations professionnelles et les patients se servent	Les administrations et les intervenants recevront des outils et des stratégies pratiques en vue d'améliorer la prescription et l'utilisation des analogues de l'insuline. La diffusion et la mise en application des recommandations donneront lieu à de meilleurs états de santé.

Initiatives/réalisations principales - SCPUOM	Résultats
de ces outils pour améliorer la prescription et l'utilisation des analogues de l'insuline.	
Élaborer et fournir les premiers rapports sur la thérapie optimale (phase I) concernant les bandelettes de test pour la vérification de la glycémie	Les administrations recevront des données probantes et des recommandations concernant la thérapie optimale et les écarts entre la pratique et les politiques relatifs aux bandelettes de test glycémique.
Initier la phase II (outils d'intervention) du projet sur les bandelettes de test glycémique Initier la phase I du projet sur les hypoglycémiantes oraux (metformine et gliptazines)	Les administrations recevront des outils et des stratégies pratiques pour améliorer la prescription et l'utilisation des bandelettes de test glycémique de même que des données probantes et des recommandations relatives à la pharmacothérapie optimale et les écarts concernant les hypoglycémiantes oraux au début de 2009-2010.
Offrir du soutien aux événements d'éducation/de diffusion afin d'améliorer la capacité d'influer sur le comportement de prescription.	Les administrations auront un plus grand accès aux conseils et aux informations relatifs à la pharmacothérapie optimale. La communauté des meilleures pratiques en matière de prescription et d'utilisation des médicaments s'agrandira.
Offrir du soutien à la mise en œuvre des outils d'intervention aux administrations (les IPP et analogues de l'insuline) en collaborant avec les gouvernements F/P/T, fournissant des conseils et soutenant les liens etc.	Le soutien à la mise en œuvre facilitera la mise en application des produits et services du SCPUOM réduisant alors les lacunes dans la pratique et/ou les politiques.
Fournir des ressources en pharmacothérapie optimale, la base de données <i>Rx for Change</i> et la base de données sur la Collection de projets sur la prescription et l'utilisation des médicaments.	Ces bases de données servent de ressources aux décideurs, professionnels de la santé et autres intervenants qui s'engagent à améliorer la prescription et l'utilisation des médicaments. L'usage des bases de données fournira des données probantes valables pour la prise de décisions sur les programmes, les stratégies et les politiques destinés à favoriser la pharmacothérapie optimale.
Fournir un cadre d'évaluation pour mesurer l'utilité des outils et des messages du SCPUOM et pour que les administrations et autres intervenants puissent jauger l'impact de tout changement à une politique ou un programme fondé sur les outils du SCPUOM.	Cette ressource sera offerte aux prestataires pour l'évaluation qualitative et quantitative des outils et produits du SCPUOM et de leurs propres interventions.

3.4 Direction des Communications et échange des connaissances

La direction des Communications et échange des connaissances (CEC) est une ressource de gestion du savoir qui renforce l'objectif général de l'ACMTS d'accroître la sensibilisation, la diffusion et l'utilisation des produits et services de l'Agence auprès des administrations. Cette direction englobe les quatre domaines d'expertise suivants : Programme des agents de liaison, Transfert des connaissances, Communications et production, et Partenariats et initiatives stratégiques. Le Programme des agents de liaison permet le dialogue entre l'ACMTS et les décideurs au sein des administrations participantes et soutient les décideurs dans la diffusion et l'utilisation des informations de l'ACMTS lors de la prise de décisions et la pratique. L'activité du Transfert des connaissances élabore des produits et des initiatives en vue d'optimiser la distribution, la diffusion et l'utilisation des produits de l'ACMTS.

Initiatives/réalisations principales - CEC	Résultats
<p>Poursuivre les initiatives de communications, de production et de Web y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ site Web amélioré et interactif ▪ rapports et aperçus d'ETS, révision structurelle, documents de promotion, soutien aux activités de transfert des connaissances ▪ appui aux programmes de toutes les directions (graphisme, traduction, impression, expédition, suivi des médias, relations avec les médias, hébergement Web) 	<p>La prestation des services de communication, production et Web afin d'appuyer les produits d'ETS, du SCPUOM, du PCEM, des services généraux et du transfert des connaissances en temps opportun et de manière uniforme.</p> <p>Le site Web est le plus important véhicule des communications externes de l'ACMTS. Il renforce l'accès aux produits de l'ACMTS et leur diffusion.</p>
<p>Poursuivre les initiatives du programme des agents de liaison destinées à mieux faire connaître les programmes, les produits et services de l'ACMTS et à favoriser leur adoption et mise en application, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ promotion et mise en application des initiatives de diffusion ▪ développement d'un réseau actif de contacts ▪ réalisation, co-présentation et/ou soutien d'environ 800 ateliers éducatifs, présentations, expositions de conférences et réunions de réseautage. ▪ recherche de la rétroaction continue auprès des intervenants au sujet des produits et services de l'ACMTS 	<p>Poursuite de la mise en œuvre et le développement du programme des agents de liaison.</p> <p>Sensibilisation, adoption et utilisation accrues des produits et services de l'ACMTS.</p> <p>Renforcement des liens et des collaborations entre l'ACMTS et ses intervenants.</p> <p>Soutien aux objectifs des programmes et du Plan d'activités de l'ACMTS.</p>
<p>Poursuivre les initiatives de l'activité du transfert des connaissances, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ soutien aux projets d'ETS plus récemment établis comme étant des 	<p>Maintien du niveau actuel de soutien en transfert des connaissances car il est primordial pour pouvoir atteindre les objectifs en matière d'adoption et d'utilisation des produits et services</p>

Initiatives/réalisations principales - CEC	Résultats
<p>priorités et à ceux dirigés par le Forum sur les politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ appui à l'adoption et à la mise en application des produits d'ETS par les intervenants. On prévoit : deux initiatives de politique conjointe existantes et quatre à venir ; trois projets de transfert des connaissances de niveau moyen et un de niveau faible ; un soutien adapté aux administrations ; des demandes de diffusion anticipée (30), la priorisation et l'affinage des sujets ; améliorations aux procédures d'ETS/transfert des connaissances ▪ plan de travail SCPUOM/transfert des connaissances ; conceptualisation, création et mise en application des interventions sur le diabète ▪ recommandations en langage clair/motifs des recommandations ; résumés des délibérations du CCCEM 	<p>de l'ACMTS.</p> <p>Soutien en transfert des connaissances pour la messagerie des administrations se fera si le temps l'admet.</p> <p>Hausse de la demande des ressources existantes en transfert des connaissances. Il faudra établir des priorités pour les initiatives de cette activité selon le sujet et le niveau d'effort requis.</p>
<p>Mettre en œuvre l'activité des Partenariats et initiatives stratégiques, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4^e Symposium annuel sur invitation de l'ACMTS ▪ activités de partenariat (exhibitions aux conférences/ateliers, collaborations) ▪ affiliations collectives 	<p>Interactions fructueuses entre les émetteurs de ressources fondées sur des données probantes et les décideurs. Sensibilisation accrue des produits et services de l'ACMTS au Canada. Construction et maintien des relations avec des organisations internationales, nationales et administratives. Soutien aux objectifs des programmes et du Plan d'activités de l'ACMTS.</p>

3.5 Gestion de l'entreprise

La haute direction et la direction des services généraux encadrent les opérations de l'ACMTS, soutiennent les efforts de gouvernance du Conseil d'administration, offrent de l'orientation en matière de stratégie, de finances et de ressources humaines, fournissent des outils et de l'expertise pour assurer le fonctionnement efficace et efficient de l'ACMTS, offrent des services de recherche et de gestion d'information pour encadrer les efforts de recherche scientifique des programmes d'ETS, PCEM et SCPUOM de l'ACMTS, tout en appuyant la planification, la mise en œuvre et la reddition de comptes des activités au sein de l'organisation. Les projets annuels des services généraux sont destinés à subvenir aux besoins précis des programmes de l'ACMTS et suivent un modèle de gestion qui associe le personnel interne pour assurer la prestation des services essentiels aux services contractés selon le besoin.

Initiatives/réalisations principales – Services généraux	Résultats
Assurer le soutien administratif aux programmes, y compris au service des finances et de l'administration et aux ressources humaines	Réponse au besoin organisationnel d'outils, d'informations, de services et de processus etc. pour appuyer la prise de décisions à l'ACMTS. Les programmes et les services des ressources humaines appuient l'ACMTS en sécurisant et en retenant sa main d'œuvre hautement qualifiée.
Fournir des services de recherche d'information aux programmes d'ETS, de PCEM et de SCPUOM	Repérage et gestion des informations scientifiques requises par les trois programmes de l'ACMTS par le personnel des services d'information en vue de développer les produits et services sous leur responsabilité. Contribution à quelques 500 rapports, produits et services par an.
Offrir des services de gestion d'information et de technologie de l'information pour subvenir aux besoins de ces activités	Gestion de la technologie, applications, outils, plateformes et services qui facilitent l'accès aux informations, le partage des documents, les activités de communications etc. pour l'ACMTS.
Fournir des initiatives en matière de soutien à la gouvernance (soutien au Conseil d'administration et aux comités exécutif et de vérification, orientation)	Appui au Conseil d'administration dans la gouvernance de l'organisation.
Collaborer avec le Conseil d'administration de l'ACMTS pour élaborer le prochain plan d'activités quinquennal de l'ACMTS	Développement d'un projet quinquennal qui reflète bien l'évolution de l'ACMTS depuis 2005 et qui prend en compte la modification des produits et services en fonction de la rétraction des clients et de l'examen indépendant effectué en 2007.
Coordonner les activités liées au cadre d'évaluation et à la gestion du rendement de l'ACMTS	Mise en valeur de l'efficacité de l'ACMTS, identification des occasions d'amélioration/modification et réponse aux exigences en matière de transmission des données de la part des organismes de financement. Prise en compte des recommandations issues de l'examen effectué par

Initiatives/réalisations principales – Services généraux	Résultats
	EKOS en ce qui concerne les initiatives d'évaluation.